

Communiqué | Soutien au cinéma algérien

22 MARS 2024

Lundi 4 mars 2024, l'Assemblée populaire nationale algérienne a adopté un projet de loi sur l'industrie cinématographique qui remet gravement en cause le principe de liberté de création.

Désormais, tout au long de la filière de fabrication d'un film, tout professionnel du cinéma dont le travail porterait atteinte aux "valeurs nationales" ou au "référént religieux" - sans plus de précisions, ces deux cas de figures laissent le champ libre à toute interprétation arbitraire - devient passible d'une condamnation à 3 années de prison ferme.

Ce projet de loi est en contradiction totale avec les préconisations des travaux des assises de l'industrie cinématographique organisées à Alger en février 2020, les concertations avec la Ministre de la culture et, comble d'aberration, avec la déclaration du président Tebboune qui affirmait vouloir "consacrer des investissements importants" dans le secteur, notamment pour la création d'une école nationale ainsi que la construction de grands studios de cinéma pour favoriser les tournages.

Ce texte marque un pas supplémentaire vers la censure, condamnant l'existence-même d'un cinéma algérien indépendant qui, depuis sa naissance jusqu'à aujourd'hui, est reconnu à travers le monde pour son audace et sa singularité et dont des réalisateurs et réalisatrices sont souvent salués et récompensés dans les plus grands festivals internationaux. À travers des œuvres de fictions et de documentaires, ils et elles ont toujours œuvré à questionner leur société, son rapport à la religion, à l'histoire, etc. En Algérie comme ailleurs, les cinéastes algériens doivent pouvoir aborder les sujets complexes de leur choix. Vecteurs de réflexion, de questionnement et d'émotion, leurs films n'ont pas vocation à sombrer dans une quelconque propagande.

Enfin, ce projet de loi met en péril les coproductions entre l'Algérie et la France mais aussi avec d'autres pays tiers. Aucun coproducteur international n'acceptera de faire courir de tels risques à ses collègues algériens.

Nous, cinéastes de la SRF, sommes inquiets pour l'avenir du cinéma algérien, fragilisé par l'adoption de ce projet de loi qui pénalise non seulement les cinéastes établis, mais aussi la créativité et l'émergence d'une nouvelle génération.

Nous tenons à leur témoigner notre solidarité et à faire part de notre attachement viscéral à la liberté de création. Nous nous tiendrons toujours aux côtés des cinéastes algériens, pour défendre un système de soutien économique sans entrave et sans censure préalable.

CONTACTS PRESSE

SRF - Rosalie BRUN, Déléguée générale - rbrun@la-srf.fr - 01 44 89 62 58